Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du Patrimoine Architectural

ACCUEIL DES PERSONNES
en situation de handicap – notre protocole

Version du 18/11/2026

L'École d'Avignon s'engage à rendre ses formations accessibles à toutes et à tous. Que vous soyez en situation de handicap ou que vous ayez un problème de santé, temporaire ou durable, qui peut gêner votre formation, nous cherchons avec vous les solutions pour que vous suiviez votre parcours dans les meilleures conditions.

Votre référente handicap

Christine VIGNON, Directrice
Tél. : 04 90 85 59 82 – Courriel : contact@ecole-avignon.com (à l'attention de la référente handicap)
Votre interlocutrice avant, pendant et après la formation. Elle est aussi celle de votre employeur, de votre financeur et de nos formateurs pour toute question d'accessibilité.

Nos principes

- Vous êtes libre de nous parler de votre situation ou non, et à tout moment.
- Nous parlons de vos besoins, jamais de votre diagnostic : aucun justificatif médical n'est demandé.
- Tout ce que vous nous confiez reste confidentiel. Seules les adaptations, jamais votre situation, sont transmises à vos formateurs, et seulement avec votre accord écrit.
- Notre priorité est d'adapter la formation. Si ce n'est pas possible, nous vous orientons vers une solution adaptée.

Le protocole d'accueil, étape par étape

Étape	Ce qui se passe pour vous	Quand
1. Vous êtes informé(e)	Chaque programme, notre site, la convocation et le livret d'accueil indiquent les conditions d'accessibilité et le contact de la référente handicap.	Avant l'inscription
2. Vous nous faites part de votre besoin	Vous contactez la référente, vous nous envoyez la fiche de demande d'adaptation, ou vous cochez la case prévue dans le bulletin d'inscription ou le questionnaire de positionnement. Vous pouvez aussi en parler à un formateur, qui transmet votre demande.	À tout moment
3. Un entretien confidentiel	Sur place, par téléphone ou en visio, vous faites le point avec la référente sur vos besoins : accès aux locaux, cours et supports, rythme, travaux pratiques et visites de chantier, évaluations, stage. Votre employeur peut y être associé si vous le souhaitez.	Sous 5 jours ouvrés
4. La recherche de solutions	La référente étudie avec nos formateurs ce qui peut être adapté et, si besoin, fait appel à nos partenaires spécialisés pour la solution et son financement.	Avant l'entrée

Maison du Roi René 6 rue Grivolas 84000 Avignon
Tél : (33) 04 90 85 59 82 – Fax (33) 04 90 27 05 18
contact@ecole-avignon.com www.ecole-avignon.com
N° Siren 328 768 353 00026 N°Organisme formateur 93 84 00 242 84 Code APE 8559A

Étape	Ce qui se passe pour vous	Quand
5. Votre plan d'adaptation	Les adaptations retenues sont écrites dans un plan individuel que vous validez. Si une adaptation n'est pas possible, nous vous l'expliquons par écrit et vous proposons une orientation.	Avant l'entrée
6. La préparation de votre arrivée	Avec votre accord, nous informons vos formateurs et, pour un stage, votre tuteur. Nous préparons supports, matériel, salle et visites. Pour une formation certifiante, nous demandons au certificateur les aménagements d'épreuves.	Avant l'entrée
7. Le suivi	La référente fait le point avec vous en cours et en fin de formation et ajuste les adaptations si besoin. Vous pouvez la solliciter à tout moment.	Pendant la formation
8. Le bilan	Chaque demande est suivie de façon confidentielle. Chaque année, nous faisons le bilan de notre accueil pour améliorer nos pratiques.	Chaque année

Exemples d'adaptations possibles

- Rythme : horaires aménagés, pauses supplémentaires, formation répartie sur plusieurs sessions.
- Supports : documents remis à l'avance, en format numérique ou en gros caractères, enregistrement des cours autorisé.
- Matériel et aide humaine : matériel adapté, interprète en langue des signes, preneur de notes.
- Salles : choix d'une salle adaptée à vos besoins.
- Visites de chantier et travaux pratiques : repérage préalable du site, accès adapté, ou activité équivalente permettant d'atteindre le même objectif.
- Évaluations : temps majoré, épreuve orale ou écrite selon vos besoins, supports adaptés.

Nos partenaires

Selon les besoins, nous travaillons avec la Ressource Handicap Formation (RHF) Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agefiph, le Fiphfp pour les agents publics, Cap emploi, la MDPH de Vaucluse et France Travail. Ils peuvent nous aider à analyser vos besoins, à financer une compensation (matériel, aide humaine) et à sécuriser votre parcours.

Accessibilité de nos locaux

Nos formations ont lieu principalement à la Maison du Roi René, 6 rue Grivolas, 84000 Avignon, bâtiment historique, et sur des chantiers ou lieux de visite. Le stationnement et les plateaux techniques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres espaces (salles, étages, sanitaires) et les chantiers, contactez la référente avant votre inscription : nous étudions avec vous les conditions d'accès et les solutions possibles.

Liens utiles

Agefiph : www.agefiph.fr – Fiphfp : www.fiphfp.fr – Mon parcours handicap (coordonnées de votre MDPH et de Cap emploi) : www.monparcourshandicap.gouv.fr